

# Année scolaire 2024-2025

École secondaire Pamphile-Le May

## Annexe pour la communication aux parents Secondaire 5

### 1. PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

La première communication que vous recevrez vers le 15 octobre 2024, vous donnera quelques informations à propos de :

- l'adaptation de votre enfant à l'école et du comportement de votre enfant;
- la progression au niveau des apprentissages.

### 2. LES EXAMENS ET LES BULLETINS

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	27 août 2024 au 07 nov. 2024	Bulletins disponibles sur le portail le : (2024-11-12)
		<b>Rencontre des enseignants le :</b> (2024-11-14)
2	11 nov. 2024 au 13 fev. 2025	Bulletins disponibles sur le portail le : 2025-02-18)
		<b>Rencontre des enseignants le :</b> (2025-02-20)
3	14 fev. 2025 au 20 juin 2025	Bulletins disponibles sur le portail le : (2025-07-03)

### 3. PONDÉRATION DES ÉTAPES

1<sup>re</sup> étape : 20 %

2<sup>e</sup> étape : 20 %

3<sup>e</sup> étape : 60 %

### 4. AUTRES COMPÉTENCES

L'instruction annuelle 2022-2023<sup>1</sup> permet encore cette année de recourir à la modalité d'application progressive. Ainsi, il est possible de n'évaluer qu'une compétence parmi les quatre énumérées ci-dessus à l'étape jugée la plus appropriée.

<sup>1</sup> Ce volet sera mis à jour lorsque l'instruction annuelle pour 2024-2025 sera publiée par le ministère.

- Exercer son jugement critique
- Organiser son travail
- Savoir communiquer
- Savoir travailler en équipe

La compétence retenue sera évaluée à l'étape 3 :

Tous les niveaux : **Organiser son travail**

## 5. LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Une session d'examens est prévue en juin. Les dates des examens seront communiquées au courant du mois de mai 2025.

Traitement des absences lors des évaluations de fin d'année : La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une évaluation de fin d'année. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont d'ordre médical. **Un billet du médecin est obligatoire afin de pouvoir reprendre un examen de fin d'année.**

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l'absence d'un élève à un examen de fin d'année :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à un événement d'envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Matière : Français					
132506					
Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Lire	40 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1 <sup>re</sup> étape et au moins une compétence sur trois à la 2 <sup>e</sup> étape. Les trois compétences doivent être évaluées à la 3 <sup>e</sup> étape. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 <sup>re</sup> étape ou à la 2 <sup>e</sup> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces des apprentissages des élèves.
Écrire	50 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Communiquer oralement	10 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
<b>Coordonnées des enseignants</b>					
Nom		Marie-Michèle Roy <a href="mailto:roym210@cssdn.gouv.qc.ca">roym210@cssdn.gouv.qc.ca</a>			
Courriel					
Informations générales		Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en 4 <sup>e</sup> et en 5 <sup>e</sup> secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % et, par conséquent, de 50 % pour le résultat transmis par le milieu scolaire.			

## Matière : Mathématique : CST 506 ou TSC 506

063504 - 064506

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Résoudre une situation-problème	30 %	Résultat au bulletin pour TSC 506 seulement	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 <sup>re</sup> étape et au moins une compétence sur deux à la 2 <sup>e</sup> étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 <sup>re</sup> étape ou à la 2 <sup>e</sup> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
Déployer un raisonnement mathématique	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

### Informations complémentaires

<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Courriel	Marie-Andrée Côté <a href="mailto:cotem13@cssdn.gouv.qc.ca">cotem13@cssdn.gouv.qc.ca</a> Maryse Lagueux <a href="mailto:lagueuxm@cssdn.gouv.qc.ca">lagueuxm@cssdn.gouv.qc.ca</a>
Informations générales	

**Matière : Anglais langue seconde**

134504

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Interacts orally in English	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* Les trois compétences doivent être évaluées à la 1 <sup>re</sup> étape (pour l'admission au cégep) et à la 3 <sup>e</sup> étape. Au moins une compétence doit être évaluée à la 2 <sup>e</sup> étape. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. Cette décision implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Reinvests understanding of texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Writes and produces texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

**Informations complémentaires**

<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Adresse courriel	Christiane Emond <a href="mailto:emondc1@cssdn.gouv.qc.ca">emondc1@cssdn.gouv.qc.ca</a>
Informations générales	Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en 4 <sup>e</sup> et en 5 <sup>e</sup> secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % et, par conséquent, de 50 % pour le résultat transmis par le milieu scolaire.

**Matière : Anglais langue seconde, Enrichi**

136504

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Interacts orally in English	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* Les trois compétences doivent être évaluées à la 1 <sup>re</sup> étape (pour l'admission au cégep) et à la 3 <sup>e</sup> étape. Au moins une compétence doit être évaluée à la 2 <sup>e</sup> étape. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. Cette décision implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Reinvests understanding of texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Writes and produces texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

**Informations complémentaires**

<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Adresse courriel	Christiane Emond <a href="mailto:emondc1@cssdn.gouv.qc.ca">emondc1@cssdn.gouv.qc.ca</a>
Informations générales	Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en 4 <sup>e</sup> et en 5 <sup>e</sup> secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % et, par conséquent, de 50 % pour le résultat transmis par le milieu scolaire.

## Matière : Éducation physique et à la santé

043502

Bulletin	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	100 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 <sup>re</sup> étape ou à la 2 <sup>e</sup> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Informations complémentaires					
<b>Coordonnées des enseignants</b>					
Nom			Kevin Frongillo <a href="mailto:frongillok@cssdn.gouv.qc.ca">frongillok@cssdn.gouv.qc.ca</a>		
Courriel			Marco Julien <a href="mailto:julienm1@cssdn.gouv.qc.ca">julienm1@cssdn.gouv.qc.ca</a>		
Informations générales			Considérant que les trois compétences évaluées en éducation physique sont regroupées en une seule sur le bulletin, même si l'élève n'a pu être évaluée à une compétence, l'élève devra avoir un résultat disciplinaire à chaque étape.		

Matière : Monde contemporain				
092502				
Bulletin	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Examen sur chacun des thèmes et petits travaux. Basé sur les deux compétences: C1: Interpréter un problème du monde contemporain C2: Prendre position sur un enjeu du monde contemporain
Informations complémentaires				
<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Courriel			Daniel Trépanier <a href="mailto:trepanierd@cssdn.gouv.qc.ca">trepanierd@cssdn.gouv.qc.ca</a>	
Informations générales			Demande de dérogation en cours	

Matière : Éducation financière				
102522				
Bulletin	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	Examen sur chacun des chapitres et petits travaux. Examen de fin d'année sur toute la matière. Compétence: Prendre position sur un enjeu financier <i>L'évaluation des apprentissages relatifs à la prise de position sur un enjeu financier porte sur l'acquisition de connaissances et la mise en œuvre de la compétence.</i>
<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Courriel			Daniel Trépanier <a href="mailto:trepanierd@cssdn.gouv.qc.ca">trepanierd@cssdn.gouv.qc.ca</a>	
Informations générales			Demande de dérogation en cours	



Matière : Saines habitudes de vie				
046562				
Bulletin	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3
Informations complémentaires				
<b>Coordonnées des enseignants</b>				
Nom			Marco Julien	
Courriel			<a href="mailto:julienm1@cssdn.gouv.qc.ca">julienm1@cssdn.gouv.qc.ca</a>	
Informations générales				

## Matière : Culture et Citoyenneté Québécoise

080502

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Réfléchir sur des questions éthiques (C2)	50 %	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une des deux compétences à l'étape 1 et à l'étape 2 et les deux compétences à la 3e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins à deux reprises pendant l'année (incluant la 3e étape). Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Étudier des réalités culturelles (C1)	50 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

### Informations complémentaires

<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Courriel	Jean-Philippe Bélanger-Bérubé <a href="mailto:belangerberubej@cssdn.gouv.qc.ca">belangerberubej@cssdn.gouv.qc.ca</a>
Informations générales	

## Matière : Arts plastiques

168502

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Créer des images personnelles et médiatiques	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence aux étapes 1 et 2 et les deux compétences à la 3e étape. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 <sup>re</sup> étape ou à la 2 <sup>e</sup> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Apprécier des images	30 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

### Informations complémentaires

<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Courriel	Caroline Martineau <a href="mailto:martineauc14@cssdn.gouv.qc.ca">martineauc14@cssdn.gouv.qc.ca</a>
Informations générales	

<b>Matière : Musique</b>					
169502					
Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Créer et interpréter des œuvres musicales	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence aux étapes 1 et 2 et les trois compétences à la 3 <sup>e</sup> étape. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 <sup>re</sup> étape ou à la 2 <sup>e</sup> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Apprécier des œuvres musicales	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
<b>Coordonnées des enseignants</b>					
Nom			Nathan Martin		
Courriel			<a href="mailto:martinn3@cssdn.gouv.qc.ca">martinn3@cssdn.gouv.qc.ca</a>		
Informations générales					

## Option de 5<sup>e</sup> secondaire

### Matière : Sciences : Chimie

051504

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
1.Pratique	40 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	<p>1 Les compétences évaluées dans le volet théorique sont <i>Mettre à profit ses connaissances en chimie</i> et <i>Communiquer sur des questions de chimie à l'aide des langages utilisés en science et technologie</i>.</p> <p>2 Les compétences évaluées dans le volet pratique sont <i>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes relevant de la chimie</i> et <i>Communiquer sur des questions de chimie à l'aide des langages utilisés en science et technologie</i>.</p>
2. Théorique	60 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	<p>* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1<sup>re</sup> étape et au moins une compétence sur deux à la 2<sup>e</sup> étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. L'enseignant(e) doit faire le choix d'évaluer ou de ne pas évaluer le volet visé à cette étape de l'année scolaire. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer tous les volets à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les volets non évalués au bulletin.</p>

### Informations complémentaires

<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Courriel	Annie Thériault <a href="mailto:theriaulta2@cssdn.gouv.qc.ca">theriaulta2@cssdn.gouv.qc.ca</a>
Informations générales	

**Matière : Sciences : Physique**

051504

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
1. Pratique	40 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	<p>1 Les compétences évaluées dans le volet théorique sont <i>Mettre à profit ses connaissances en physique</i> et <i>Communiquer sur des questions de physique à l'aide des langages utilisés en science et technologie</i>.</p> <p>2 Les compétences évaluées dans le volet pratique sont <i>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes relevant de la physique</i> et <i>Communiquer sur des questions de physique à l'aide des langages utilisés en science et technologie</i>.</p>
2. Théorique	60 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	<p>* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1<sup>re</sup> étape et au moins une compétence sur deux à la 2<sup>e</sup> étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. L'enseignant(e) doit faire le choix d'évaluer ou de ne pas évaluer le volet visé à cette étape de l'année scolaire. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer tous les volets à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les volets non évalués au bulletin.</p>

**Informations complémentaires**

<b>Coordonnées des enseignants</b> Nom Courriel	Annie Thériault <a href="mailto:theriaulta2@cssdn.gouv.qc.ca">theriaulta2@cssdn.gouv.qc.ca</a>
Informations générales	

Matière : Autres option de 5 <sup>e</sup> sec				
Bulletin	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin *Musique	Résultat au bulletin *Arts *Musique	Résultat au bulletin *Musique	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3
Informations complémentaires				
<b>Coordonnées des enseignants</b> <b>Option</b> Nom Courriel			<b>Option Arts plastiques</b> Catherine Barbier <a href="mailto:barbierc@cssdn.gouv.qc.ca">barbierc@cssdn.gouv.qc.ca</a>  <b>Option Multisports</b> Joakim Julien <a href="mailto:julienj5@cssdn.gouv.qc.ca">julienj5@cssdn.gouv.qc.ca</a> Marco Julien <a href="mailto:julienm1@cssdn.gouv.qc.ca">julienm1@cssdn.gouv.qc.ca</a>  <b>Option initiation à la musique</b> Nathan Martin <a href="mailto:martinn3@cssdn.gouv.qc.ca">martinn3@cssdn.gouv.qc.ca</a>  <b>Option musique avancée (Stage-Band)</b> Élodie Bernier <a href="mailto:bernieres26@cssdn.gouv.qc.ca">bernieres26@cssdn.gouv.qc.ca</a>	
Informations générales				

Pour les matières en reprise voir les normes et modalités du niveau auquel la matière est rattachée.